CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E140090** **VALABLE JUSQU'AU** **01/07/2027**

ÉDITÉ LE 21/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/06/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE 2014B00370

Siret : 802 997 973 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5003076/M 01

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 76880232

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 76880232

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : F ENERGIES

55 RUE DE LA REPUBLIQUE
76170 LILLEBONNE

Téléphone : 02 77 22 53 89 **Fax :**

Portable : 0629257611

Responsabilité légale :
LEBLED FRANCK GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : f76energie@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 379 988 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	3	28/04/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	3	28/04/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/05/2026 16:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E140090** **VALABLE JUSQU'AU** **01/07/2027**

ÉDITÉ LE **21/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/06/2014
Forme juridique : SARL
Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE HAVRE 2014B00370

Siret : **802 997 973** **00010**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 5003076/M 01

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 76880232

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 76880232

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **F ENERGIES**

55 RUE DE LA REPUBLIQUE
76170 LILLEBONNE

Téléphone : 02 77 22 53 89 **Fax :**
Portable : 0629257611

Site Internet :
E-mail : f76energie@gmail.com

Responsabilité légale :
LEBLED FRANCK GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	28/04/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/04/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	17/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	17/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/05/2026 16:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.